

Service assainissement non collectif:
Mairie de Lanneplàa
64300 LANNEPLAA
Tél.: 05 59 69 26 72
grechez-assainissement@orange.fr

## Demande de réalisation du Rapport/Diagnostic dans le cadre d'une vente d'une habitation équipée d'une installation d'assainissement non collectif

En application de l'Art. L271-4 du Code de la Construction et de l'Habitation

Demandeur des informations :	Propriétaire	Notaire	Agence immobilière
Renseignements concernant l'habitation			
Adresse de l'habitation en vente Code postal, Commune :			
Nom, Prénom du propriétaire : . Adresse du propriétaire :			
Contact pour l'intervention sur s <b>Propriétaire</b>	ite :  Notaire		Agence immobilière
NB : Fournir une lettre de mandat permettant l'intervention du Syndicat de Gréchez sur site dans le cas de l'absence du propriétaire.			
Coordonnées du Notaire chargé de la vente :			
Nom du Notaire :	Fax :		
Coordonnées de l'Agence Immobilière chargée de la vente :			
Nom de l'Agence Immobilié Adresse :	Fax :		
Redevance du contrôle de l'installation d'assainissement non collectif			
La somme de 130 euros TTC (délitrapport à la Trésorerie Publique d'C			
Le Demandeur (lu et approuvé)		Le Pro	ésident
Le		Jacque	es LAULHE